

## Communiqué de la Ville de Noisiel

Aujourd'hui, lundi 25 mai, à Noisiel, un jeune homme de 17 ans, originaire d'un département voisin, s'est noyé après avoir plongé dans la Marne. Mes premières pensées vont aux parents de cet adolescent, à toute sa famille, à tous ses amis. Je leur souhaite tout le courage possible pour surmonter cette terrible épreuve.

Ce drame intervient au premier jour d'activation du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur, alors que la préfecture de Seine-et-Marne vient de prendre la décision d'anticiper son déclenchement du 1er juin au 25 mai, du fait de l'épisode de forte chaleur que connaît la région Ile-de-France. Il se produit malgré les mesures de prévention déployées par la puissance publique en général et la ville de Noisiel en particulier : arrêté d'interdiction de la baignade dans la Marne ; affichage d'information des risques jalonné le long de la rivière ; passages réguliers des brigades de police municipale pour relayer les messages de prévention ; etc.

Soyons tous vigilants, notamment avec les adolescents. La prévention est l'affaire de tous.

Mathieu Viskovic

Maire de Noisiel

Conseiller départemental

---

### Votre contact

**Alexandre Muller**

Responsable de la Communication

Ville de Noisiel

01 60 37 73 80

[alexandre.muller@mairie-noisiel.fr](mailto:alexandre.muller@mairie-noisiel.fr)